



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation à Mayotte

Question au Gouvernement n° 274

Texte de la question

SITUATION À MAYOTTE

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Lenormand.

M. Stéphane Lenormand . Je poserai, au nom du groupe LIOT, la question de la députée de la 1^{re} circonscription de Mayotte, notre collègue Estelle Youssouffa, qui est sur place. Je relaie ici son cri du cœur. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT et sur quelques bancs des groupes EPR, SOC et Dem.)*

Trois jours après le passage du cyclone, Mayotte est méconnaissable. Il ne reste plus rien de l'île, elle est détruite à 90 %, y compris les habitations en dur. Ses habitants, déjà durement éprouvés, se retrouvent sans eau et sans électricité, sans médicaments, sans nourriture et, bien souvent, sans aucune solution de communication. Des familles entières demeurent sans nouvelles de leurs proches.

La peur et le chaos vont s'installer, les pillages ont déjà débuté. Nous craignons un exode des fonctionnaires vers l'Hexagone si les conditions de vie minimales ne sont pas rapidement rétablies. Mayotte est aujourd'hui défigurée, dévastée, anéantie. Mayotte crie au secours, Mayotte est en détresse. Les rares structures publiques y sont détruites, les bidonvilles rasés et les défunts enterrés à la hâte.

Pourtant, hier, alors que se tenait une réunion de crise cruciale pour Mayotte, vous avez préféré présider le conseil municipal de Pau.

M. Thibault Bazin . C'était une erreur !

M. Stéphane Lenormand . Ce choix peut signer l'indifférence et le mépris pour une population en danger. Comment le justifier, alors qu'elle exprime un sentiment d'abandon et d'urgence absolue ? Quand prendrez-vous enfin la pleine mesure de cette catastrophe humanitaire ? Quand déclarerez-vous l'état d'urgence et débloquerez-vous des fonds exceptionnels pour aider au plus vite la population ? Quand répondrez-vous enfin à l'appel de Mayotte ?

Nous avons été capables de reconstruire Notre-Dame de Paris en moins de cinq ans. Notre défi moral et humain est de reconstruire Mayotte mieux, autrement et plus rapidement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT et sur quelques bancs du groupe SOC. – MM. Karl Olive et Pierre Cazeneuve applaudissent également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre.

M. François Bayrou, premier ministre . Pour l'avoir pratiquée assez longtemps et assez souvent, je sais bien

que la pédagogie est l'art de la répétition. Je vous répète donc que j'ai participé à la réunion de crise tenue autour du président de la République. Comme cela arrive à nombre d'entre vous, j'ai eu recours à la visioconférence ; la réunion a été fructueuse et a permis de prendre des décisions précises.

Je souscris à vos propos : nous nous sommes révélés capables de reconstruire magnifiquement Notre-Dame en cinq ans. Nous aurons moins de cinq ans pour reconstruire Mayotte et rendre à ses habitants des conditions décentes de vie et de logement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT. – M. Jimmy Pahun applaudit aussi.*) Nous n'y parviendrons qu'au prix d'un effort national, que nous avons d'ailleurs commencé à déployer aujourd'hui.

Je veux rappeler qu'un hôpital de campagne militaire est en cours d'installation, afin de faire face aux difficultés des hôpitaux mahorais et d'apporter une réponse sanitaire aux habitants. Comme l'a rappelé hier la ministre de la santé, Mme Darrieussecq, nous avons pu évacuer les malades en situation critique – dialysés par exemple – vers La Réunion, afin que leur traitement ne soit pas interrompu.

Un effort de réflexion, de programmation et de financement sera nécessaire. Il devra impliquer les députés de tous les bancs de cette assemblée. Nous ne relèverons pas ce défi si nous nous laissons entraîner dans une lutte des uns contre les autres : face à une telle catastrophe, l'unité nationale est une des conditions du redressement. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, Dem et LIOT.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Lenormand](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 274

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 décembre 2024